



## CONSEIL MUNICIPAL PROCÈS-VERBAL DU 23 NOVEMBRE 2016

Le 23 novembre 2016 à 20h00, les membres du Conseil Municipal de Lalheue, convoqués conformément à la loi, se sont réunis à la salle communale, sous la présidence de Christian CRETIN, Maire.

**Date de convocation** : 18 novembre 2016

**Etaient présents :**

Jean-Pierre BECK, Sylvain BERTHIER, Christian CRETIN, Alexandre CZECH, Sophie DARRAS, Sébastien LE DARD, Magali MULLER, Elodie PHILIPPON, Marc ROBERT.

**Absent(s) ayant donné pouvoir :**

Marinette PUECH à Christian CRETIN.

**A été nommée comme secrétaire de séance** : Sophie DARRAS

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

**Effectif légal du Conseil municipal** : 11

**Conseillers présents ou représentés** : 10

**Membres en exercice** : 10

**Votants** : 10

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte rendu de séance du 24 octobre 2016.

### **1. Modification des statuts de la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne**

Lors de la dernière séance, le Conseil municipal avait souhaité requérir des informations complémentaires quant à la prise de compétence, dès 2017, de la compétence optionnelle « Aménagement des rivières et de leurs affluents d'intérêt communautaire ». Dans l'attente de la réunion du prochain Conseil communautaire, M. le Maire propose de reporter une nouvelle fois le vote des statuts. Il rappelle que les communes ont un délai de trois mois pour se prononcer, soit jusqu'au 20 décembre 2016.

### **2. Remboursement des frais 2016 par le SIVOS du Val de Grosne**

Comme chaque année, il convient de solliciter le remboursement des frais auprès du SIVOS du Val de Grosne correspondant à l'occupation de la salle communale pour la cantine scolaire et aux heures d'entretien des deux classes effectuées par l'agent communal.

Vu les statuts du SIVOS DU VAL DE GROSNE,

Vu la convention du 29.10.2007 d'utilisation de la salle communale pour la cantine créée à la rentrée 2007,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- de FIXER le montant des frais 2016 à réclamer au SIVOS DU VAL DE GROSNE comme suit:

**1. Remboursement des heures de ménage:**

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 : 9h30/semaine

Brut annuel 2016 (déduction participation patronale prévoyance) + charges patronales :

8015.20 – 20.52 + 3943.42 X 9.50/13.50 = 8 356.67 €

**2. Cantine:**

Salle: 6.10 € X 140 jours = 854.00 €

Electricité : 0.21 € X 33 Kw X 140 jours = 970.20 €

Soit un total de 10 180.87 €

- Charge Monsieur le Maire de mettre cette somme en recouvrement.

**- Comptes-rendus de réunions :**

- **Agence technique départementale 71 - réunion du 23 novembre 2016 :** Le projet de réhabilitation de l'école du Quart Rameau est relancé suite à l'abandon du projet de pôle scolaire à Nanton jugé trop onéreux.. La Commune bénéficiera de l'appui de l'ATD pour le montage technique et financier du projet. Une première visite a eu lieu cet après-midi. L'objectif est de redéfinir l'espace scolaire intérieur (salle de classe, escalier, vestiaire et sanitaires), remettre aux normes le bâtiment (isolation, électricité et chauffage) et créer un logement communal à l'étage. La commune pourrait bénéficier de subventions importantes (environ 70 %).
- **Modification du plan de zonage de l'assainissement collectif – réunion du 21 novembre 2016 :** Première réunion d'échanges technique avec le bureau d'études NALDEO qui a exposé sa démarche de projet et sollicité quelques données complémentaires sur le réseau d'assainissement collectif actuel (nombre de foyers, enregistrement de passage de caméra etc.).

**- Questions et informations diverses :**

- **Vœux du Maire :** la cérémonie se tiendra le 7 janvier 2017
- **Décorations de Noël :** la pose s'effectuera par les élus dimanche 4 décembre de 10h00 à 12h00
- **Vie associative :** M. le Maire informe qu'il a donné l'autorisation à l'association « Roulottes en chantier » pour l'installation d'un chapiteau sur le territoire communal (aux Brenots) durant une semaine. Le projet consiste à créer une école artistique itinérante, basée sur les Arts du cirque avec des ateliers artistiques et pédagogiques pour tout public.
- **Passage piétonnier devant la mairie :** A chaque temps pluvieux, le chemin d'accès est inondé et donc impraticable. Les écoliers sont obligés de passer sur la route. Une pente pour l'écoulement des eaux devra être aménagée. Travaux à prévoir en 2017.

Date du prochain conseil municipal : jeudi 15 décembre 2016.

La séance est levée à 21h46.

SIGNATURES

Procès-verbal du Conseil municipal du 23 novembre 2016

<b>Jean-Pierre BECK</b>	<b>Sophie DARRAS</b>	<b>POUVOIR à M. CRETIN</b> <b>Marinette PUECH</b>
<b>Sylvain BERTHIER</b>	<b>Sébastien LE DARD</b>	<b>Marc ROBERT</b>
<b>Christian CRETIN</b>	<b>Magali MULLER</b>	
<b>Alexandre CZECH</b>	<b>Elodie PHILIPPON</b>	